



Paroisse

**St Cyprien de Buisante**

4, rue du Père Ogier – 69480 Anse

04 74 67 02 32 – [saintcyprien69@gmail.com](mailto:saintcyprien69@gmail.com)

[www.paroissesaintcyprien69.fr](http://www.paroissesaintcyprien69.fr)

Ambérieux d'Azergues, Anse, Chamay,

Lachassagne, Lucenay, Marcy, Morancé, Pommiers,

Porte des Pierres Dorées (Liergues et Pouilly-le Monial)

Secrétariat ouvert : Lundi : 14 h/17 h - Mardi et jeudi : 9 h/12 h–14 h/17 h - Vendredi : 9 h/11 h

**Maison paroissiale St François** : 7, avenue de la 1<sup>ère</sup> Armée - 69480 Anse

**Les Pothières** - Maison du Chemin Neuf – 1230, route de Pommiers – 69480 Anse

## La paroisse St Cyprien

# communiqué... Vendredi 30 octobre 2020

*Edition spéciale*

Le confinement nous est à nouveau imposé. Même si cette mesure nous contrarie, il nous faut être loyal envers les autorités et respectueux des consignes, pour enrayer la propagation de l'épidémie. Je ne sais pas encore si nous aurons la possibilité de continuer certaines communications de célébrations, méditations, prières... par les moyens numériques. Mais cette situation est sûrement pour tous un appel à se recentrer sur le Christ par des moments de prières personnelles et familiales, des lectures, des contacts téléphoniques aux plus isolés et aux plus fragiles.

Viens Esprit Saint, nous guider dans ce passage difficile. Bon courage à chacun.

*Père Pascal*

**Planning** **Samedi 31** octobre **18 h** Messe à **Lachassagne** (*Père Pascal*)

**Dimanche 1<sup>er</sup>** novembre **10 h** Messe à **Anse** (*Père Pascal*) – Fête de la Toussaint  
Etant donné le contexte sanitaire, la mémoire des défunts sera évoquée au cours de cette célébration.

L'assemblée de prières du mardi et la messe du jeudi à la maison des Pothières sont annulées.

### *Information en provenance du diocèse de Lyon*

Suite à l'intervention du président de la République [et l'échange de la CEF (Conférence des Evêques de France) avec le ministère de l'intérieur], nous pouvons vous donner les indications suivantes.

- Pour les cultes : le confinement ne commencera que dimanche soir (21h) toutes les célébrations de la Toussaint sont donc maintenues. Nous pouvons célébrer normalement ce vendredi.
- A partir de lundi 2 novembre matin - ce jour compris - et jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2020, les célébrations communautaires ne sont plus autorisées, à savoir messes, baptêmes, mariages, en revanche les funérailles peuvent avoir lieu dans les églises avec les consignes actuelles (gel à l'entrée, masque obligatoire pour tous, distance d'un mètre entre les personnes, flux d'entrée et de sortie séparés...). Les églises pourront restées ouvertes avec les mêmes règles que lors du dernier confinement.

Il est important durant cette période de rester attentifs aux personnes isolées, de préserver des liens amicaux et spirituels pour cela, et dans le cadre de nos différentes missions, des attestations dérogatoires de déplacement pourront être fournies.

Que le Seigneur soit notre guide durant ce temps d'épreuve, gardons notre Foi, gardons notre Espérance !

**Père Yves Baumgarten** - *Vicaire général modérateur*

Dernière minute : Le gouvernement a donné les précisions suivantes : les funérailles peuvent avoir lieu avec 30 personnes et les mariages avec 6 personnes seulement.

*Cette information par Internet est envoyée tous les vendredis. Si vous ne souhaitez plus faire partie de la liste de diffusion, merci de nous le signaler.*

*Pour faire paraître vos informations dans ce document, merci de les faire parvenir le jeudi à [saintcyprien69@gmail.com](mailto:saintcyprien69@gmail.com).*

1 pages